

**Lutter contre la violence raciste et la discrimination en France :
Table ronde de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance
(ECRI) à Paris****Date:** 26 avril 2011**Lieu:** Paris – Palais du Luxembourg, Salle René Coty (15, rue de Vaugirard)

Organisée par la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) du Conseil de l'Europe en partenariat avec la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) et la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité de chances (HALDE).

Les participants à la Table ronde discuteront des suites données aux recommandations faites par l'ECRI dans son rapport de 2010 sur la France autour de plusieurs thèmes répartis en quatre sessions :

- le racisme et la xénophobie dans le discours public
- la lutte contre les formes d'expression raciste diffusées par internet
- la lutte contre le racisme et la discrimination envers les musulmans
- le monitoring du racisme et de la discrimination raciale
- la lutte contre le racisme et la discrimination envers les Roms et les Gens du voyage
- le cadre juridique et institutionnel de la lutte contre la discrimination raciale en France.

La réunion sera ouverte par Eric Molinié, Président de la HALDE, et par Emmanuel Decaux, Vice-président de la CNCDH. Des allocutions de bienvenue seront prononcées par des représentants du Sénat et du Gouvernement français. Nils Muiznieks, Président de l'ECRI, présentera le dernier rapport de l'ECRI sur la France. Pierre-Richard Prosper, Vice-président du Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD) et Régis de Gouttes, Membre du CERD, seront parmi les intervenants.

La table ronde réunira des représentants des autorités, du Parlement et du Sénat, du système judiciaire et des universitaires, ainsi que des responsables de la société civile et des syndicats.

Dans son quatrième rapport sur la France de juin 2010, l'ECRI avait souligné que la situation restait préoccupante dans certains domaines, tels que la perception de la police par les groupes minoritaires, les préjugés contre les musulmans et le ton du débat sur l'immigration.

L'ECRI avait fait également un certain nombre de recommandations aux autorités françaises, parmi lesquelles les trois suivantes feront l'objet d'un réexamen en 2012 :

- compte tenu de l'importance et de la priorité à accorder à la lutte contre le racisme et la discrimination raciale en France, plein soutien aux missions de la HALDE, qui seront assurées par le Défenseur des droits à compter du mois de mai 2011 ;
- renforcement de la lutte contre les formes d'expression raciste diffusées au moyen d'Internet ;
- mise en place de solutions, en concertation avec les Gens du voyage, permettant une scolarisation effective et durable des enfants des Gens du voyage itinérants ou semi-itinérants adaptée à leur mode de vie.

La Table ronde est **ouverte à la presse**.

Elle débutera à **9 heures** et se terminera vers **17 heures le mardi 26 avril 2011. Une Conférence de presse se tiendra à 11 heures avec les principaux intervenants.**

Accréditation au Sénat : contacter Nils MONSARRAT, Chargé de mission, Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), Tél. 01 42 75 76 93 (direct) / 77 09 (standard) ; Fax 01 42 75 77 14 ; nils.monsarrat@cncdh.pm.gouv.fr

Contact presse : Stefano Valenti, Conseil de l'Europe,
tél. +33 (0)3 90 21 43 28, portable (le 26 avril) + 33 (0)6 62 18 01 42 ;
stefano.valenti@coe.int

[Lien vers le programme](#)

[Lien vers le rapport de l'ECRI sur la France en 2010](#)

L'ECRI, organe de protection des droits de l'homme du Conseil de l'Europe, composé d'experts indépendants, est chargée du suivi des problèmes de racisme et d'intolérance, d'élaborer des rapports et d'adresser des recommandations aux Etats membres dans ce domaine. Pour plus d'informations sur l'ECRI : www.coe.int/ecri